



**TOURNOI NATIONAL B
de NEUVES-MAISONS
25 et 26 mai 2024**

Homologation N°



TABLEAUX

Tableaux		Prix d'inscription	Début
A/ - de 11 ans mixte	Samedi 25 mai	5 €	11 h 00
B/ - de 13 ans mixte	Samedi 25 mai	5 €	12 h 00
C/ Licenciés 500 à 799 points	Samedi 25 mai	8 €	10 h 00
D/ Licenciés 500 à 999 points	Samedi 25 mai	8 €	11 h 00
E/ Licenciés 500 à 1199 points	Samedi 25 mai	8 €	13 h 00
F/ licenciés 800 à 1399 points	Samedi 25 mai	8 €	12 h 00
G/ Licenciés 1000 à 1799 points	Samedi 25 mai	8 €	10 h 00
H/ Licenciés 1200 à 2331 points	Samedi 25 mai	10 €	13 h 00
I/ Doubles 3000 points maximum	Samedi 25 mai	2 x 5 €	14 h 00
J/ Licenciés 500 à 899 points	Dimanche 26 mai	8 €	11 h 00
K/ Licenciés 500 à 1099 points	Dimanche 26 mai	8 €	13 h 00
L/ Licenciés 500 à 1299 points	Dimanche 26 mai	8 €	9 h 00
M/ Licenciés 900 à 1499 points	Dimanche 26 mai	8 €	14 h 00
N/ Licenciés 1100 à 1699 points	Dimanche 26 mai	8 €	10 h 00
O/ Licenciés 1300 à 2027 points	Dimanche 26 mai	8 €	11 h 00
P/ Licenciés 1500 points et plus	Dimanche 26 mai	10 €	15 h 00
Q/ Dames Toutes Catégories	Dimanche 26 mai	8 €	15 h 00
R/ Doubles Toutes Catégories	Dimanche 26 mai	2 x 5 €	12 h 00

Article 1 : Le Tennis de Table de Neuves-Maisons organise les 25 et 26 mai 2024 sur 26 tables, salle spécialisée de la M-V-A et salle des Sports André PLUMET, un tournoi national ouvert à tous suivant le tableau ci-dessus.

Article 2 : En plus du tableau Dames TC, les féminines pourront participer aux autres tableaux en fonction de leur nombre de points

Article 3 : Les poussins ne peuvent participer qu'aux tableaux A et B

Article 4 : Chaque participant pourra s'inscrire dans 3 tableaux de simple et 1 tableau de double **par jour**.

Article 5 : L'organisateur se réserve le droit de modifier ou de supprimer un tableau, faute de participants. (minimum 12 joueurs)

Article 6 : Règlement en ligne via le lien helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/neuves-maisons-tennis-de-table/evenements/tournoi-national-ttnm-2024>

Tous les règlements sur place seront majorés d'1€ par tableau.

Article 7 : Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera par élimination directe. Si les tableaux sont supérieurs à 48 joueurs, le juge arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un joueur par poule. En double, élimination directe dès le premier tour. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points dans tous les tableaux, le tournoi se déroulera sans interruption et selon les règles de la F.F.T.T.

Article 8 : Le tirage au sort public aura lieu le vendredi 24 mai 2024 à 20H00 salle de réunion de la Maison de la Vie Associative - rue de la haute borne - 54230 NEUVES-MAISONS;

Article 9 : L'arbitrage sera assuré par les participants. Le juge arbitre sera Madame Aurore DUSSART assistée de juges arbitres du Tennis de Table de Neuves-Maisons, leurs décisions seront sans appel.

Article 10 : Les engagements accompagnés du règlement (chèque à l'ordre du Tennis de Table de Neuves-Maisons) sont à faire parvenir par écrit pour le **vendredi 24 mai 2024 dernier délai à:**

TTNM - Maison de la Vie Associative, 1 rue de la Haute Borne- 54230 NEUVES-MAISONS.

Possibilité de s'inscrire également par Email: ttnm54230@gmail.com

La réception du paiement par chèque confirmera l'inscription.

Pour tous renseignements, téléphonez à Tony BOURRIER 07 71 82 55 18

Article 11 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre 1ère partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

En cas de forfait des participants, aucun remboursement ne pourra être exigé.

Article 12 : De nombreux prix, lots, coupes, bons d'achats, d'une valeur de plus de 3405 € (dont 1435 € en espèces) récompenseront les 4 meilleurs des tableaux, en doubles les finalistes et 1/2 finalistes seront récompensés.

Article 13 : La tenue et un esprit sportif sont de rigueur.

Article 14 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant se produire dans la salle spécialisée et dans la salle des sports André PLUMET ainsi que d'accident, de perte ou vol sur les lieux de compétition.

Article 15 : Les classements pris en compte sont ceux parus au 1^{er} janvier 2024.

Article 16 : Les résultats seront transmis à la Fédération Française de tennis de table.

Article 17 : L'inscription aux doubles se fera par le biais de la fiche d'inscription ci-jointe ou directement sur place.

Article 18 : Le pointage des joueurs, obligatoire, se fera 30 minutes avant l'heure officielle de début des tableaux
Le forfait pour non présence à la table pourra être prononcé 10 min après le 1er appel du participant

Article 19 : L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, organisateurs et arbitres munis de basket à semelles blanches ou non marquantes

Article 20 : Les balles 3 étoiles sont à fournir par les joueurs et seront **obligatoirement en plastique blanches.**

Article 21 : Une buvette très complète (casse-croûtes, barbecue, croque-monsieur, crêpes, gâteaux et boissons) sera à disposition des joueurs et spectateurs. **Il est interdit de manger ou de boire dans les salles.**

Article 22 : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Le Comité du Tennis de Table de Neuves-Maisons

Récompenses				
Tableaux	Points	Vainqueurs	Finalistes	1/2 finalistes
A	licenciés - de 11 ans mixte	lot + coupe	lots	lots
B	licenciés - de 13 ans mixte	lot + coupe	lots	lots
C	Messieurs de 500 à 799 points	50 € + 30 BA	30 € + 20 BA	2 x 30 BA
D	Messieurs de 500 à 999 points	50 € + 30 BA	30 € + 20 BA	2 x 30 BA
E	Messieurs de 500 à 1199 points	50 € + 30 BA	30 € + 20 BA	2 x 30 BA
F	Messieurs de 800 à 1399 points	50 € + 30 BA	30 € + 20 BA	2 x 30 BA
G	Messieurs de 1000 à 1799 points	50 € + 30 BA	30 € + 20 BA	2 x 30 BA
H	Messieurs de 1200 à 2331 points	110 €	60 € + 20 BA	2 x 45 BA
I	doubles 3000 points maximum	2 x 30 BA	2 x 20 BA	2 x 15 BA
J	Messieurs de 500 à 899 points	50 € + 30 BA	30 € + 20 BA	2 x 30 BA
K	Messieurs de 500 à 1099 points	50 € + 30 BA	30 € + 20 BA	2 x 30 BA
L	Messieurs de 500 à 1299 points	50 € + 30 BA	30 € + 20 BA	2 x 30 BA
M	Messieurs de 900 à 1499 points	50 € + 30 BA	30 € + 20 BA	2 x 30 BA
N	Messieurs de 1100 à 1699 points	50 € + 30 BA	30 € + 20 BA	2 x 30 BA
O	Messieurs de 1300 à 2027 points	70 € + 30 BA	45 € + 20 BA	2 x 40 BA
P	Messieurs 1500 points et plus	150 €	90 €	2 x 50 BA
Q	Dames toutes catégories	70 € + 30 BA	40 € + 20 BA	2 x 40 BA
R	Doubles toutes catégories	2 x 30 BA	2 x 20 BA	2 x 15 BA

* BA = bons d'achats BUTTERFLY

l'équipementier du Tennis
de Table de Neuves-
Maisons



Avec le soutien du
Conseil Général de
Meurthe et Moselle



Avec le soutien du Conseil
Régional du Grand Est



ville de
neuves
maisons